LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

Commentry

N° 33 - DEC 2020 // WWW.COMMENTRY.FR // VILLEDECOMMENTRY

p. 10

Gardons nos clics pour nos boutiques

HOMMAGE p. 4
Liberté, nous écrivons ton nom

CULTURE p. 8
L'action culturelle se poursuit

ECOLE p. 12
Et pendant ce temps-là... dans les écoles

EN DIRECT... p. 21
du Conseil municipal

\\ ÉDITO

Chères Commentryennes, Chers Commentryens,
Cher.e.s Ami.e.s,

À quelques semaines des fêtes de fin d'année, nous aimerions toutes et tous connaître une situation meilleure, alors que la crise sanitaire et l'incertitude continuent de marquer notre quotidien.

La commune de Commentry est engagée pour vous accompagner et continuer de vous offrir les services essentiels dans cette période.

Savoir s'adapter, c'est savoir innover. De nouveaux dispositifs ont été mis en place notamment au niveau culturel et de nouveaux projets ont émergé pour continuer à vous être utile jour après jour.

Nos commerçants et toute l'économie de proximité sont touchés, parfois durement, par les conséquences des mesures en vigueur. Ne les laissons pas tomber : ils sont le cœur battant de notre territoire, la condition de la vitalité locale. Consommer ici, c'est défendre ce qui fait que l'on vit bien à Commentry.

Malgré le contexte, les projets structurants sont lancés : les travaux de revitalisation du centre-ville qui démarrent permettront, à moyen terme, de rendre notre commune plus accueillante et d'améliorer votre cadre de vie.

Je veux dire un grand merci et tout le soutien de la commune aux premiers de corvée, qui sont souvent les « derniers de cordée » et qui sont toujours en première ligne aujourd'hui.

Souhaitons que nous puissions toutes et tous rapidement nous retrouver, avec nos proches, nos familles, pour des moments de réjouissance, des tranches de vie qui font du bien au cœur et à l'esprit. Il ne suffit pas d'espérer, agissons ensemble, ne nous résignons pas : continuons d'avancer en veillant les uns sur les autres.

Cher.e.s Ami.e.s, je vous souhaite les meilleures fêtes de fin d'année,
Comptez sur tout notre engagement à votre service,

Prenez soin de vous !

Sylvain Bourdier,
Votre Maire

Commentry

MÉMO 5 infos utiles

1 VŒUX DU MAIRE

Le contexte sanitaire imposant des règles strictes en matière de rassemblements publics, c'est naturellement que le Maire vous adresse ses vœux à travers une carte postale jointe à ce magazine et vous donne rendez-vous le 1er janvier à 18 heures sur le site internet de la ville et ses réseaux sociaux.

2 ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL

Outre le site internet www.commentry.fr, depuis plusieurs années Commentry développe sa stratégie digitale. Découvrez toute l'actualité de la @villedecommentry sur : Facebook, Instagram, Linkedin et You Tube.

3 SE RENDRE AU SICTOM

Durant le confinement, toutes les déchetteries sont ouvertes aux jours et horaires habituels. Pour vous y rendre, il vous faut votre masque, votre carte d'accès et l'attestation de déplacement sur laquelle sera cochée l'option « Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public ». La déchetterie de Commentry est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

4 ASSISTER AU SPECTACLE « LUMIÈRES SUR LE BOURBONNAIS »

Compte tenu du contexte sanitaire et contrairement à ce qui était annoncé dans Reflets d'Allier de novembre-décembre, le spectacle "Lumières sur le Bourbonnais" ne pourra commencer début décembre.

5 SE RENSEIGNER AUPRÈS DE LA MISSION LOCALE

Afin de simplifier les échanges entre les 16-25 ans, Avenir Jeunes Mission Locale de Montluçon a créé une application appelée ADÉQUATION disponible sur Google Play Store.
Renseignements 04 70 05 28 74

Erratum

Suite à une erreur dans le magazine de septembre/octobre 2020, voici la liste complète des élus en charge de la commission 1.

COMMISSION 1 : Administration générale – Finances – Economie – Communication (2 adjoints et 6 conseillers municipaux dont 2 conseillers municipaux de l'opposition)

Vice-Président – Rapporteur : Jean-Loup LESAGE – Adjointes : Stéphanie BODEAU et Murielle DESFORGES - Conseillers municipaux : Alison CLEMENT, Marie Laure DESCAMPS, Catherine FRISE, Jean-Loup LESAGE, Claude RIBOULET et Jean SIMONIN

En raison de l'évolution constante de la situation, certaines informations de ce magazine ont pu connaître des modifications.

Permanences du Maire

Le Maire et les adjoints reçoivent en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant leur secrétariat au 04 70 08 33 31 ou en envoyant un courriel à cabinetdumaire@ville-commentry.fr

SOMMAIRE

ÉDITO p. 2
MÉMO P. 3
HOMMAGE p. 4
À LA UNE p. 5
VIE PRATIQUE p. 6-7
CULTURE p. 8-11
ÉCOLES p. 12-13
SENIORS p. 14-15
DOSSIER p. 16-19
EN DIRECT... DES QUARTIERS p. 20
EN DIRECT... DU CONSEIL MUNICIPAL p. 21
D'ICI ET D'AILLEURS p. 22-23
D'HIER À AUJOURD'HUI p. 24
TRAVAIL DE MÉMOIRE p. 25-26
EXPRESSIONS p. 27

Liberté, nous écrivons ton nom

L'actualité est lourde : l'assassinat de Samuel Paty le 16 octobre dernier, puis l'attentat de Nice le 29 octobre ont une nouvelle fois profondément touché la communauté nationale, toutes celles et tous ceux pour qui la vie humaine, l'humanité, et la liberté sont des biens précieux.

La liberté d'expression, celle de pouvoir diffuser des caricatures sans craindre la mort, comme de pouvoir dire et écrire que l'on est choqué, de pouvoir critiquer, dénoncer, argumenter, polémiquer, dans le cadre du respect de l'intégrité des personnes doit être défendue chèrement. De même, la liberté de conscience qui en dépend, liberté de croyances ou de non-croyance doit toujours être garantie.

Ces événements dramatiques démontrent qu'elles ne sont jamais définitivement acquises.

Commentry est, et restera toujours solidaire de celles et de ceux qui sont attachés à l'émancipation humaine et aux droits fondamentaux face à la haine et à l'obscurantisme.

Hommage à Samuel Paty et aux victimes de Notre-Dame de Nice

À l'invitation de la municipalité, près de deux cents personnes : habitants, représentants de la communauté éducative, agents municipaux, élus, se sont réunies le 23 octobre, place du 14 juillet pour rendre un hommage populaire au professeur Samuel Paty, victime de la barbarie contemporaine. Jean-Pierre Fournier, Maire de Hyds, s'était joint au rassemblement derrière la banderole « #NousSommesProfs ».

Ne pouvant, dans le contexte, rendre un tel hommage aux victimes de l'attentat de Notre-Dame de Nice, le Maire a associé leur mémoire à l'hommage du 11 novembre dernier.

« *Au-delà de la monstruosité de l'acte, il faut le qualifier : c'est un assassinat fasciste, au service d'un totalitarisme islamiste. Un acte – sans foi – ni loi. (...)*

Cet acte ignoble appelle la pleine solidarité avec le corps enseignant et toute la communauté éducative, non seulement dans ce moment mais en permanence.

Mais cet acte ne touche pas une catégorie : il nous atteint toutes et tous comme citoyens. Et c'est par notre force collective que nous y répondrons.

Honneur à Samuel Paty, honneur à l'école publique, et vive la République démocratique, laïque et sociale ! »

Sylvain Bourdier, Maire de Commentry, lors de l'hommage à Samuel Paty

Commentry solidaire de Nasrin Sotoudeh : liberté pour les prisonniers politiques !

Sollicitée par l'Ordre des Avocats du Barreau de Montluçon, la commune de Commentry affiche son soutien à Nasrin Sotoudeh, emprisonnée en Iran pour avoir défendu ses clientes et les droits des femmes.

Le portrait de l'avocate a été apposé sur le théâtre municipal et à l'accueil de la mairie de Commentry. Une volonté de Sylvain Bourdier et de la municipalité, en solidarité avec celle qui a été condamnée en mars 2019 à 33 ans de prison et 148 coups de fouet. Après une grève de la faim de 46 jours, stoppée fin septembre, sa santé reste extrêmement dégradée. Début novembre, elle a obtenu une permission, sans doute en partie grâce à la mobilisation internationale qui s'exprime pour sa libération. Mais le combat est loin d'être terminé, et partout dans le monde, les droits humains doivent primer : liberté pour Nasrin Sotoudeh et les prisonniers politiques.

Résultats du Prix Émile-Mâle

Chaque année, le prix Émile-Mâle attribue des aides financières à des opérations de rénovation du patrimoine. Le jury a dû faire un choix parmi les six dossiers reçus et trois ont été récompensés :

- La chapelle Barbate à Murat : Baptiste Monce a restauré la chapelle détruite qui se trouvait sur son terrain et obtient le Grand Prix 2020, 5 000 €
- L'Église Saint Michel de Saint Angel : l'association « *Les amis de St Angel* » a restauré la statue de la Vierge à l'enfant et reçoit 500 €
- Le Musée de la meunerie Le Breuil : restauration de deux roues jumelées du moulin à eau de Montciant et reçoit 500 €

La remise des prix aura lieu au printemps sur le site de La chapelle Barbate à Murat en compagnie des trois autres lauréats, des membres du jury et du Maire de Commentry.

Résidence seniors Heraclide
Le projet avance bien

La Résidence Héraclide a vocation à contribuer à un territoire toujours plus inclusif et bienveillant pour les séniors. En partenariat avec la commune de Commentry, un nouveau dispositif d'habitat proposera dans un avenir proche, dans un cadre convivial et à taille humaine, 23 logements entièrement adaptés et indépendants pour une véritable autonomie de vie.

Cette nouvelle résidence participera au maillage du territoire pour offrir un dispositif complémentaire aux séniors désireux de vivre chez eux, dans leur environnement familier.

Ainsi, les solutions locales pour les séniors se verront renforcées, avec un lieu de vie à proximité directe de leurs habitudes et de leurs entourages.

Vous êtes intéressés, c'est le moment de vous renseigner et d'effectuer une pré-réservation.

Contactez Héraclide : contact@heraclide.fr
04 43 03 27 61

Héraclide consulte la commune de Commentry à chaque étape du projet.

COVID-19

S'adapter et ne pas fléchir !

La deuxième vague de la pandémie touche particulièrement notre département. Dans cette période éprouvante, la prudence et le respect des consignes sanitaires restent plus que jamais nécessaires pour la santé de toutes et tous.

Commentry adapte ses services pour continuer à répondre aux besoins des habitants. La collectivité assure ainsi la continuité du service public municipal en assumant ses missions tout en réorganisant ses activités.

Les agents municipaux mobilisés

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau confinement, Commentry s'est organisée pour maintenir les services aux habitants, avec la mise en place d'un comité opérationnel de crise, et la réorganisation des services, notamment en tenant compte des fermetures de structures imposées par les directives nationales.

La mairie reste ouverte, et vous accueille aux horaires habituels. Cependant, les services reçoivent le public uniquement sur rendez-vous : à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou par téléphone. La permanence téléphonique est maintenue aux heures habituelles :
• le lundi de 8h à 12h
• du mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 13 h 30 à 17 h 30
• le samedi de 8h à 12h.

Les services à la population, dont l'État Civil sont donc toujours accessibles. Les agents du centre technique municipal restent également mobilisés sur le terrain.

Les élus sont disponibles pour les Commentryennes et les Commentryens, par téléphone ou sur rendez-vous auprès du secrétariat du Maire et des adjoints. Ils peuvent également être contactés via cabinetdumaire@ville-commentry.fr

La police municipale reçoit sur rendez-vous. Elle est joignable par mail policemunicipale@ville-commentry.fr ou par téléphone. Le responsable de la police municipale répondra à vos questions. Il vous rappellera directement et pourra convenir d'un rendez-vous à votre domicile si nécessaire.

Les infrastructures pour l'instant fermées

En application des directives nationales, la municipalité a fermé certains équipements de la ville pour limiter la propagation du virus Covid-19. Les infrastructures fermées sont : l'École Municipale de Musique (un suivi pédagogique en ligne est déployé), la Pléiade, l'Agora, le Forum, le PIJ, La Piscine et les différentes salles municipales.

Le marché hebdomadaire du vendredi, y compris couvert, est maintenu pour alimentaire. Un renfort de personnel a été mis en place pour assurer la sécurité de toutes et tous.

Le service de transport à la demande Libellus continue de fonctionner.

Pour toutes vos démarches, un seul numéro
04 70 08 33 30

Prenez soin de vous

L'obligation du port du masque reste en vigueur dans les différents lieux clos accueillant du public, les commerces ouverts et les administrations.

Par arrêté préfectoral, il est également obligatoire : aux abords de tous les établissements scolaires et périscolaires, dans et aux abords des transports en commun, aux abords de tous types de commerces ouverts ou proposant de la vente à emporter et dans les cimetières.
Il reste obligatoire dans tout le périmètre du marché hebdomadaire.

Pour la santé de tous, les gestes barrières et la distanciation physique doivent continuer d'être observés, ainsi que la limitation des regroupements à 6 personnes maximum. Il est recommandé l'aération des espaces au moins 10 minutes 3 fois par jour.

CONTACTS UTILES

Infos COVID-19, 24h/24 et 7j/7 0 800 130 000 (Numéro vert)

Si j'ai des symptômes (toux sèche, fièvre, fatigue) qui me font penser au COVID-19 :

- Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin avant de me rendre à son cabinet (ou si je ne trouve pas de médecin, j'appelle le 09 72 72 99 09, service gratuit + prix de l'appel, ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30, pour être orienté vers un médecin généraliste volontaire).
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU (15) ou j'envoie un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

En cas de danger immédiat : 17
Violences sur les enfants : 119
Violences conjugales : 3919 (7j/7 de 9h à 19h)
Violences sur personnes âgées ou en situation de handicap : 3977 (lundi au vendredi de 9h à 19h), prix d'un appel local

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

L'action culturelle se poursuit

Avec le reconfinement, les lieux de culture comme des médiathèques, les salles de spectacles, les cinémas sont touchés de plein fouet et doivent innover. Trouver et développer de nouvelles formes d'accueil pour que les artistes puissent continuer à créer, inventer de nouveaux échanges avec le public... tels sont les enjeux majeurs des professionnels de la culture.

À Commentry, les agents de La Pléiade, de l'école de musique et de l'Agora, ainsi que le tissu associatif culturel ne se résignent pas. Plus que jamais, l'accès à la culture pour les petits et les grands est le meilleur moyen de s'échapper d'un quotidien bien terne. Dans ce contexte sans précédent, c'est tout l'écosystème culturel Commentryen qui est en ordre de marche pour garder un lien avec le public et maintenir une dynamique culturelle locale. La Culture arrive donc chez vous. Explications.

Donner à voir, écouter, lire et conter avec la Pléiade

Biblio'drive, vos livres à emporter !

Avec le service de drive, les usagers peuvent continuer à emprunter leurs livres préférés, CD ou DVD.
Tout le catalogue de La Pléiade est disponible et à consulter en ligne. Une fois la sélection faite, il suffit de contacter la médiathèque par mail ou téléphone pour réserver les ouvrages souhaités. Toute l'équipe est mobilisée pour préparer les commandes qui seront à retirer sur rendez-vous.
Les documents peuvent être retournés en toute sécurité dans la boîte à livres au bout de la passerelle de l'espace culturel. Les agents procèdent ensuite au nettoyage dans le respect du protocole.

Comment ça marche ?
→ Du mardi au vendredi et le samedi matin, sur rendez-vous
Consultez le catalogue www.lapleiade.commentry.fr et réservez via lapleiade@ville-commentry.fr ou au 04 70 64 40 60.

Le portage à domicile, la Culture Chez Vous !

Avec la Culture chez Vous, les équipes de La Pléiade assurent gratuitement un service de portage à domicile pour les Commentryens qui ne peuvent plus se déplacer du fait du confinement.
Comme pour le Biblio'drive, tout le catalogue de La Pléiade est concerné. Sur rendez-vous, votre commande vous sera livrée le mercredi après-midi par l'équipe.
Les documents peuvent être rendus en utilisant la boîte à livres de La Pléiade ou directement au domicile.

Comment ça marche ?
→ Livraison chaque mercredi après-midi, sur rendez-vous.
Consultez le catalogue www.lapleiade.commentry.fr et réservez via lapleiade@ville-commentry.fr ou au 04 70 64 40 60.

Les conditions d'emprunt sont les mêmes qu'habituellement. Pour profiter de ces services, il faut être à jour de son abonnement.

La médiathèque dans votre salon

La Pléiade a décidé d'arriver chez vous. Elle vient donc à votre rencontre avec une série de rendez-vous via les passerelles de Facebook ou encore de Youtube :
→ Chaque mercredi, avec la chronique « *3 Min Chrono* » découvrez les coups de Cœur de l'équipe
→ Chaque samedi à 11 heures, retrouvez en live « Les petites oreilles » pour écouter de belles histoires en famille et apprécier des ouvrages de toute beauté.

La parole à… Renaud Lacas, Directeur de la Culture

Comme l'écrivait Gaëtan Faucer « la Culture c'est l'expression du vivant » et il est vrai qu'en ces périodes bien moroses, nous avons encore plus besoin de Culture ! Voilà pourquoi tous les acteurs de la commune proposent de nouveaux services. La Pléiade réactive son Biblio'drive mais vient à la rencontre de ses lecteurs, via un nouveau service de portage de livres à domicile la Culture Chez Vous, ou encore via des vidéos postées sur la toile. Les professeurs de l'École de Musique gardent un lien étroit avec leurs élèves grâce à des cours dématérialisés, et l'Agora pour sa part accueille des artistes professionnels en résidence afin de les aider à parfaire leurs spectacles… Aujourd'hui encore, la culture est vivante à Commentry !

Donner à créer, avec l'Agora

Avec les restrictions dues à la crise sanitaire, la saison culturelle, animation phare d'année en année, a dû être mise en pause. Toutefois les équipes de l'Agora restent mobilisées pour les artistes.

En raison des directives gouvernementales, l'Agora s'adapte… En temps ordinaire, la salle accueille près de 120 manifestations diverses par an et une quinzaine de spectacles et concerts organisés par l'OMPAC. Ces spectacles réunissent près de 5000 personnes chaque année qui viennent parfois de loin pour découvrir une programmation variée et riche de têtes d'affiche et de découvertes !

Mais dans le monde du spectacle, il n'y a pas que la représentation scénique, il y a également tout un processus créatif en amont, des répétitions, des entraînements, qui peuvent s'articuler sous forme de résidence. Ces phases de travail restant autorisées, l'OMPAC a choisi d'ouvrir les portes de l'Agora aux compagnies qui souhaitent investir le lieu.
L'équipe de l'Agora a donc décidé de développer ce créneau, pour que vive la salle et pour en faire un véritable outil au service des artistes. C'est également l'occasion de montrer au public l'envers du décor et tout le travail que représente la mise en place d'un concert ou d'un spectacle.

Qu'est-ce qu'une résidence artistique ?
Il s'agit d'accueillir un artiste qui est en période de création. Le processus créatif est long et comprend de nombreuses phases : l'écriture, la construction, la mise en scène, la création des décors et des costumes, la mise en lumières, l'accompagnement musical, la création de « fiches techniques », de supports de communication…
L'artiste, quelle que soit sa discipline (danse, cirque, musique…), peut bénéficier de l'ensemble des équipements de la salle, et l'équipe est à sa disposition pour l'épauler et travailler à ses côtés. Selon ses choix ou la phase de travail dans laquelle il est, il peut être autonome, ou être accompagné de l'équipe, en ce qui concerne la technique, la communication, l'administration…
Une convention établie en amont pose les cadres de la résidence, la durée, les conditions financières, les objectifs. À l'Agora, les artistes accueillis sont très souvent programmés dans la saison, lors du Vijon ou du carnaval par exemple.

Qui est la compagnie « trat » et quel est l'impact de cette résidence ?
Danseuse, contorsionniste, artiste acrobate, Jeanne, Doria et Déborah, explorent et mettent en contrainte le corps à l'image de ce qu'il subit au quotidien. Leur résidence à l'Agora leur permet de travailler leur nouveau spectacle « HAUT RAPPORT » qui propose un regard poétique et sensible sur les problématiques liées à l'identité, l'impact sur le corps, le rapport aux autres.

Au milieu du chaos que vivent les artistes durant cette période de mise à l'arrêt, cette résidence est un vrai bonheur, une chance de créer et travailler. Le lieu leur est complètement consacré, il est inutile de plier le matériel chaque jour, elles sont libres, dans cette grande salle, d'installer l'ensemble de leurs agrès ! Elles sont touchées et encouragées par l'attention portée sur leur travail et le soutien apporté par Commentry.
Évidemment le public leur manque, elles espèrent pouvoir de nouveau bientôt, jouer, apporter du rêve, de la joie, de la distraction au public, encore et encore !

Questions à Daniel Martin,

Conseiller municipal délégué aux festivités et évènementiels
Président de l'OMPAC

Suite aux dernières directives gouvernementales, les concerts et spectacles prévus à l'Agora sont-ils annulés ?
La majorité des événements prévus sont reportés dans la mesure du possible. Nous nous sommes engagés auprès des artistes, des productions, des techniciens, et du public, nous tenons à honorer ces dates. En ces temps difficiles pour tout le secteur de l'événementiel, il est important de se projeter et surtout d'être optimiste.

La salle est-elle fermée ?
Oui, comme tout lieu accueillant du public, l'Agora est fermée. Les salles ne peuvent plus être louées, mais nous avons la possibilité d'accueillir des compagnies artistiques professionnelles (pas plus de 10 personnes) en résidence afin qu'elles puissent créer, travailler et répéter leur spectacle.

Les résidences sont-elles un nouveau projet de l'OMPAC ?
Les résidences existent depuis quelques années, nous avons accueilli de nombreux groupes et artistes (les Glossy sisters, compagnie Entr'act, Kervan…), mais nous voulons donner plus de place à cette activité dans le contexte. Nous commençons à avoir une belle reconnaissance de cette activité auprès des compagnies et productions de la France entière.

Nous disposons d'un beau et grand lieu, du matériel et du personnel, il n'est pas envisageable que les salles dorment durant cette période alors que les artistes ont besoin de se réunir et travailler.
En temps normal, il faut savoir que l'Agora, en tant que salle polyvalente, est occupée quasiment tous les jours. Nous devons positiver et faire de notre lieu un moteur de création artistique. Les artistes et l'équipe en ont besoin.

C'est également l'occasion de montrer au public l'envers du décor, le travail en amont des artistes, leur permettre de partager leurs messages et leurs talents.
Toute l'équipe de l'Agora est passionnée, elle réfléchit à des concerts live, des chroniques…

En novembre, une rentrée des classes particulière mais sereine

Les cours ont repris sereinement à Commentry après les vacances d'automne, avec le nouveau protocole sanitaire rendant le masque obligatoire dès le CP.

Chaque élève de cours élémentaire s'est vu remettre 2 masques en tissu afin de pouvoir mieux appréhender cette rentrée délicate. Des masques chirurgicaux sont également mis à disposition par la municipalité en cas de nécessité. Le protocole sanitaire est appliqué consciencieusement dans toutes les écoles. Le ménage y est notamment fait plusieurs fois par jour par un personnel renforcé.

S'agissant des restaurants scolaires, un renfort est également apporté. Enfin, l'hommage à Samuel Paty a pris la forme d'un échange durant lequel chaque professeur a pris le temps de discuter avec les élèves du drame qui a eu lieu le 16 octobre dernier.

La municipalité tient à saluer et à remercier le professionnalisme de l'ensemble du corps enseignant et des agents qui ont tout fait pour que cette rentrée, malgré les conditions difficiles, se passe pour le mieux, pour tous les élèves.

Questions à Stéphane JARDONNET

Adjoint délégué aux affaires scolaires

Commentry Magazine | Quelles types de décisions la commune a-t-elle pris, au delà du protocole ?

Stéphane Jardonnet | La première décision concernant ce nouveau protocole a été de fournir à chaque enfant fréquentant les écoles primaires deux masques en tissu lavables 50 fois et de fournir aux écoles des masques chirurgicaux enfants si besoin.

Il a été décidé qu'un agent de la collectivité serait présent sur tout le temps d'école dans chaque école primaire mais aussi maternelle et de renforcer la présence humaine lors du temps de restauration scolaire.

Nous fournissons également aux écoles tous les produits de désinfection et gel hydroalcoolique nécessaires ce qui n'est pas complètement la compétence de la commune.

Commentry Magazine | Que voudriez-vous dire aux parents et aux familles dans le contexte ?

Stéphane Jardonnet | Les élus et tous les agents de la collectivité sont présents, chaque jour, pour garantir la sécurité sanitaire de vos enfants au sein des écoles. En fonction du contexte sanitaire, nous espérons tous pouvoir se retrouver en fin d'année scolaire dans les moments si importants pour les enfants, l'équipe enseignante et les parents que sont les kermesses.

Incendie à l'école Edith Busseron
Tout est bien qui finit bien

L'école Edith Busseron se serait bien passée de l'épisode survenu le mardi 17 novembre au soir : un incendie qui a dévasté une classe entière et provoqué des dégâts collatéraux aux autres classes au dernier étage du Bâtiment D dernièrement rénové.
Fort heureusement, le bilan est uniquement matériel grâce au système incendie qui a parfaitement fonctionné.
La réactivité des équipes de la Ville et de la communauté enseignante a permis de pouvoir accueillir, dès le lundi suivant, les enfants pour une reprise normale de leur scolarité.
Ainsi, trois classes ont été relogées dans un bâtiment annexe à l'école où la municipalité venait de terminer des travaux de réfection. Un nettoyage des parties communes du bâtiment D a été réalisé et le deuxième étage a été sécurisé et condamné hermétiquement afin que l'ensemble des écoliers puissent poursuivre leur scolarité dans des conditions optimales.
Quant aux animaux, Vanille-Fleur le hamster, Canaille le cochon d'Inde et Tagada la lapine ont pu eux aussi regagner les bancs de l'école.

REMERCIEMENTS

Merci aux agents de la commune qui sont intervenus dès mardi soir et ont installé les nouvelles classes.
Merci aux pompiers et aux gendarmes aux propriétaires du Lyon Vert, aux agents qui ont proposé leur aide y compris sur leurs jours de repos, aux directeurs et chefs de services qui n'ont pas compté leur temps, au personnel qui a assuré l'accueil des élèves en fin de semaine, à l'équipe éducative qui a préparé ce retour en classe, à l'enseignante qui a détecté l'incendie et a déclenché l'alarme, au directeur de l'accueil périscolaire, aux enseignants et agents qui étaient sur place lors de l'incendie.
Merci aux enfants et aux parents pour leur confiance et leur compréhension.

Retour sur la semaine du goût aux restaurants scolaires

La "semaine du goût" a fait vibrer les papilles de nos enfants. Il faut dire que les jeunes commentryens sont habitués à des repas savoureux confectionnés avec des produits locaux de qualité.
Cette année, le miel a été mis à l'honneur par les agents de la ville pour les écoles maternelles et élémentaires de la commune.
La municipalité tient à maintenir la haute qualité des repas servis aux enfants des écoles au quotidien. Cela est possible grâce à de bons produits et à l'engagement des agents communaux.

LE CCAS...
toujours sur le terrain et en alerte

L'action sociale de terrain perdure. Le CCAS fonctionne normalement en renforçant le télétravail. Un accueil téléphonique des usagers est également en place au 04 70 09 70 70.

La Veille Sociale Locale (VSL) du CCAS de Commentry, un dispositif d'alerte et de prévention des risques encourus par les personnes âgées et/ou fragiles a été réactivée depuis le reconfinement.

L'inscription à la VSL doit se faire en complétant un coupon de demande. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la ville et auprès du CCAS.

Un Noël des aînés
réinventé

Dans le contexte sanitaire, il était impossible de maintenir le traditionnel repas des aînés proposé de coutume le dernier dimanche de janvier.

Chacun regrette évidemment que ce moment de convivialité soit exceptionnellement annulé, c'est pourquoi la municipalité et le CCAS souhaitent tout de même marquer les fêtes en offrant à tous les Commentryens de plus de 80 ans (au 31 décembre 2020) un colis, qui leur sera remis courant janvier.

Pour en bénéficier, il est demandé de retourner obligatoirement le coupon réponse ci-dessous en **joignant un justificatif de domicile de moins d'un an et une copie de votre carte d'identité**.

Nom : .....

Prénom : .....

Vivez-vous seul(e) oui non

Vivez-vous en couple oui non

Votre date de naissance : .....

Date de naissance de votre conjoint(e) : .....

Adresse complète : .....

.....

Téléphone : .....

Souhaitez-vous venir chercher votre colis ? oui non

Souhaitez-vous être livré à votre domicile ? oui non

Coupon à retourner avant le 31 décembre au CCAS, 22 avenue Marx Dormoy, 03600 COMMENTRY

Aide à domicile un métier essentiel

Catherine et Patricia sont aides à domicile à Commentry depuis 22 ans pour l'une et 18 ans pour l'autre. Elles nous parlent de leur métier, et tiennent à affirmer que leurs tâches ne se limitent pas à l'entretien des domiciles des usagers. Véritable trait d'union entre le CCAS et les familles, elles entretiennent un lien social essentiel dans la vie des personnes et ont un rôle d'alerte garantissant la sécurité et le bien-être de nos aînés.

Commentry Magazine | Auprès de quel public travaillez-vous et quelles sont vos missions ?

Catherine Michon et Patricia Ferradura | Nous travaillons surtout auprès des personnes âgées, valides ou non, parfois isolées. Nous faisons le ménage, mais pas seulement ! Le lever, le coucher, les repas, l'aide à la prise du repas, les courses, l'aide à la toilette, l'accompagnement dans la vie quotidienne font partie de nos nombreuses missions. Nous sommes aussi là pour écouter, discuter, nous avons parfois un rôle de confidents, nous faisons également le lien avec les familles.

Commentry Magazine | Y a-t-il des besoins ou des difficultés spécifiques qui apparaissent pour les usagers dans le contexte sanitaire actuel ?

Catherine Michon et Patricia Ferradura | Contrairement au premier confinement où il n'y avait que l'aide à la personne qui fonctionnait, actuellement nous poursuivons le ménage, le linge, et nous gardons le lien avec tous les bénéficiaires. Il n'y a pas cette rupture qu'il y a eue au printemps : on garde le lien. À l'époque, nous nous inquiétions beaucoup pour les usagers…

Durant le premier confinement, un contact a cependant été gardé avec les bénéficiaires par téléphone lorsque les interventions n'étaient pas maintenues.

Commentry Magazine | De quelle manière votre travail a-t-il évolué avec les nouveaux protocoles et les consignes sanitaires ? Appliquez-vous de nouvelles règles ?

Catherine Michon et Patricia Ferradura | Malheureusement, il y a davantage de distance. Ne plus serrer la main aux bénéficiaires, cela nous donne l'impression d'être malpolie. Mais c'est pour la bonne cause évidemment…
Sur le protocole, nous avions déjà des gants, des tabliers jetables, et bien sûr une hygiène stricte. Finalement tout ce qui change c'est la distanciation physique et le masque.

Commentry Magazine | Un mot, une valeur, une idée qui résumerait votre métier ?

Catherine Michon et Patricia Ferradura | On est un « produit » de première nécessité ! Les bénéficiaires ne pourraient pas rester chez eux sans aide à domicile, on fait partie de leur quotidien ! Sans prétention, disons que nous sommes un peu indispensables…

Gardons nos clics pour nos boutiques

« Gardons nos clics pour nos boutiques », tel est le message que la ville de Commentry lance auprès de ses habitants pour soutenir ses commerçants.

Acteurs incontournables d'une commune, les artisans-commerçants sont l'un des piliers de la vie économique et sociale locale. À l'heure où les commerces subissent les effets de l'e-commerce mondial et dernièrement de la crise sanitaire, les écouter, les soutenir et les accompagner constituent pour les élus de la Ville de Commentry un enjeu majeur.

Dans ce contexte sans précédent, nos commerçants et la collectivité ne baissent pas les bras et multiplient les initiatives main dans la main. Tour d'horizon sur les actions menées.

L'achat de proximité, un réflexe citoyen du quotidien

Le commerce de proximité est un joyau qu'il ne faut pas laisser perdre. L'objectif de la municipalité est clair : faire prendre conscience à tous les commentryens et habitants des communes voisines qu'en privilégiant l'achat de proximité, ils peuvent être acteurs de la vitalité des commerces.

Depuis le printemps, la Ville met en place des actions de soutien direct aux commerces :

- Renouvellement du contrat du Manager centre bourg
- Mise en place de terrasses gratuites pour les cafetiers avec exonération du droit de terrasse,
- Développement des stationnements arrêt minute,
- Appui logistique aux initiatives de l'Union des Commerçants.

La revitalisation du centre-ville centre bourg est également, à moyen terme, un levier pour notre offre commerciale. La volonté de Commentry de renforcer les animations culturelles et festives en cœur de ville, d'aller à la rencontre des porteurs de projets, participe aussi de cet objectif.

Marché hebdomadaire durant les fêtes

Afin de terminer vos emplettes pour les fêtes de fin d'année les marchés hebdomadaires des vendredis 25 décembre 2020 et 1er janvier 2021 sont décalés aux mercredis 23 et 30 décembre 2020. Vous pourrez retrouver tous vos artisans habituels rue de l'Hôtel de Ville et place Stalingrad.

Parole d'élu

Sylvain Bourdier

Maire de Commentry

Nous devons entretenir avec le tissu économique local et les hommes et les femmes qui le portent un contact régulier (et le meilleur moyen de rencontrer nos commerçants c'est encore de consommer ici !) , qu'il soit individuel ou collectif, en les informant et en écoutant leurs suggestions et leurs éventuelles difficultés pour travailler à des solutions. C'est une démarche collective et de co-construction qui est engagée, aux côtés de notre manager de centre bourg, et que nous comptons poursuivre et développer.

Durant l'été, la municipalité a pris part à une réunion de l'union des commerçants, l'occasion de recenser les avis et les problèmes du quotidien. Les commerçants sont associés à l'animation de la Ville, c'est très important pour nous. Le confinement montre que beaucoup de professionnels font preuve d'ingéniosité, innovent, investissent parfois les réseaux sociaux et sont plein d'imagination pour continuer tant bien que mal leur activité. Dans un contexte où la réglementation évolue sans cesse, où il y a parfois des doutes ou de la résignation, je ne peux que les assurant de notre soutien. Il ne faut pas sous-estimer que pour un certain nombre de Commentryens, la boutique près de chez-soi est quasiment un service public !

Pour faire vivre le commerce local, j'en appelle à la solidarité de tous Commentryens et à leur esprit citoyen : consommer ici et soutenir nos commerçants, c'est l'intérêt de notre territoire, votre intérêt, et c'est tous ensemble que nous nous en sortirons.

Parole de commerçant

Le Grand Bazar Jouets Sajou, l'atelier des lutins commentryens

Jean-Luc Vercasson et sa fille Anne-Claire

Le saviez-vous ? Le Grand Bazar à Commentry existe depuis plus de 100 ans. Aujourd'hui il est l'un des derniers magasins de jouets indépendant de la région.

À l'approche des fêtes de Noël, cette boutique est la référence du commerce de tout l'arrondissement. Véritable caverne d'Ali-baba, cette institution Commentryenne ne baisse pas la garde car la concurrence est de plus en plus féroce.

Reprise par la famille Vercasson en 1990, la boutique s'est agrandie pour élargir et faire évoluer son offre. Les jeux et jouets représentent l'activité principale. Ils occupent les deux tiers du magasin.

« *Si le confinement a été brusque pour tout le monde, nous devons tous relever les manches car, on le sait, rien n'est gagné* » indique Jean-Luc Vercasson qui gère sa boutique depuis 30 ans à Commentry. Sa fille Anne-Claire poursuit « *les modes de consommation ont littéralement changé ces dernières années, et le confinement a bousculé un peu plus les mœurs* ».

Comme beaucoup de collègues, ils persévèrent et essayent de garder le cap par la mise en place notamment d'un drive et une communication soutenue sur les réseaux sociaux qui leur permet de gagner de nouveaux clients.

"*Au-delà de l'aspect financier qui n'est pas simple à gérer, j'ai pris conscience que nous avons une clientèle familiale, jeune et fidèle.. C'est ce qui nous permet de garder le moral et nous aide à nous battre chaque jour. Il faut savoir positiver.*".

Écoute et accompagnement constants avec la manager centre bourg

Reconduite dans ses fonctions depuis l'automne sur les communes de Commentry et Montmarault, la manager centre bourg a pour missions de conforter les commerces existants, donner une impulsion économique à la ville et favoriser le développement durable.

Véritable interface avec les différents acteurs (artisans-commerçants, associations de commerçants, professionnels de l'immobilier commercial, chambres consulaires) et services de la ville (attractivité locale, cadre de vie, urbanisme, communication, administration générale, festivités…), la manager centre bourg stimule le débat sur l'avenir du commerce en centre-ville.

Avec son aide, Commentry développe des outils adaptés aux besoins des porteurs de projets et les accompagne dans leurs démarches :

- Information sur les locaux commerciaux disponibles et mise en relation avec les propriétaires le cas échéant
- Relais d'informations sur les aides financières pour la création, le développement et la reprise d'un commerce
- Accompagnement des promotions, des cessions de commerces ainsi que des aides éventuelles pour les commerçants qui ne trouvent pas repreneur
- Déploiement de décors sur les vitrines des commerces inoccupés
- Coordination des animations commerciales de centre-ville
- Réflexion à la mise en œuvre d'outils de digitalisation du commerce pour accompagner les mutations commerciales

Bon à savoir : Artisans-commerçants Commentryens, vous souhaitez connaître les différents dispositifs d'aides existants à l'échelle de la Communauté de Communes, du Département, de la Région… contactez Marlène Castex au 04 70 08 33 30
managercb.commentry.montmarault@gmail.com, qui saura vous orienter et vous accompagner dans vos démarches.

Consultez l'annuaire shopping de Commentry

La Ville de Commentry a lancé une nouvelle rubrique, en ligne sur son site Internet, destinée à répertorier toutes les initiatives des commerces de proximité pendant cette période de confinement, afin de les soutenir dans leur activité. Elle appelle également l'ensemble des Commentryens à faire acte de citoyenneté en consommant local.

Dès l'annonce du deuxième confinement, la Ville de Commentry s'était rapidement mise en ordre de marche, en publiant une actualité sur son site internet, dédiée aux commerces de proximité, sur lequel elle ambitionne de répertorier toutes les initiatives des commerçants afin de soutenir, autant que faire se peut, leur activité : vente en ligne, vente à emporter, click & collect, livraisons, bons d'achat…

Cette initiative a été l'occasion d'un contact avec tout le tissu commercial pour recueillir les informations sur les dispositifs mis en œuvre par chacun des commerces commentryens.
Si vous êtes commerçant et que vous êtes passé au travers des mailles du filet, ce qui peut toujours arriver, n'hésitez pas à vous faire connaître :

Vous êtes commerçant et vous souhaitez être référencé dans cet annuaire ?
Demandez votre dossier aux adresses suivantes :
managercb.commentry.montmarault@gmail.com ou
francoise.peron@ville-commentry.fr. 04 70 08 33 30

Un appel aux Commentryens à consommer local

Même si nos commerçants se débattent pour continuer à exister, le seul soutien de la Ville ne leur suffit pas. C'est pourquoi cette dernière en appelle à la solidarité des Commentryens, au travers d'une campagne qu'elle vient de lancer, intitulée « *Gardons nos clics pour nos boutiques* ».
Cette campagne se traduit par de l'affichage en ville et en vitrines des boutiques, un relais dans la presse locale et régionale, des annonces régulières sur les réseaux sociaux et dans le magazine municipal…
L'annuaire shopping de Commentry a également fait l'objet d'un tirage, disponible chez les commerçants ouverts, ou sur demande en mairie..

ACTU COMMERCES

Ils viennent de nous rejoindre…

Il est un commerce de proximité depuis des décennies, et même s'il a changé d'enseigne en quelques années, Carrefour Market reste essentiel pour les Commentryens. Arrivés depuis le 2 octobre, Yannick et Emmanuelle MERITET en sont les nouveaux gérants et ont repris le magasin en franchise. Leur volonté est de conforter un service client de qualité et de travailler en étroite collaboration avec le tissu associatif local.
Pratique : Carrefour Market est ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 non-stop et le dimanche de 9 h à 12 h.
Tel. 04 70 64 88 10

Malgré la situation sanitaire actuelle, la Ville de Commentry poursuit ses investissements en terme de travaux pour moderniser et améliorer votre cadre de vie.

Démolition PMU Forgeron

Dans le cadre de son programme de reconquête centre-ville centre-bourg, la commune va procéder à la démolition d'un ensemble de bâtiments situé au 23 rue Christophe Thivrier, anciennement les bars PMU et le Forgeron. Durant toute la période du chantier, la rue Voltaire est fermée aux véhicules ; seul un accès piéton est conservé pour les riverains. Une déviation est susceptible d'être mise en place en fonction des différentes phases de démolition.
Ces travaux ont pour but, à terme, d'améliorer votre cadre de vie. Ils devraient se terminer fin janvier 2021.

MONTANT DES TRAVAUX
155 000 € HT
FINANCEMENTS
État DSIL : 38 750 €
Conseil départemental de l'Allier : 38 750 €
Commentry Montmarault Néris Communauté : 6 000 €
Ville de Commentry : 71 500 €

Modernisation de l'éclairage Jean-Pellez

Dans le cadre de sa démarche d'efficacité d'énergie, la commune a investi dans la modernisation de l'éclairage du gymnase Jean Pellez. Le système d'éclairage était vieillissant et très énergivore. Il est remplacé par de nouveaux luminaires avec source LED.
Ce système a une durée de vie de 3 à 4 fois supérieure aux luminaires classiques sans baisse du rendement de la source lumineuse. Il permet une réduction du coût de maintenance.
La puissance était de 15 600 W, les travaux réalisés réduisent d'environ 50 % la puissance mise en œuvre et d'autant la facture d'éclairage du bâtiment.

MONTANT DES TRAVAUX
32 000 € HT
FINANCEMENTS
Ville de Commentry : 32 000 € HT

Climatisation dans les salles périscolaires

Les accueils périscolaires des 5 écoles de la commune seront équipés avant la fin de l'année d'une climatisation, ces équipements permettront de pouvoir bénéficier d'une pièce rafraîchie par école lors des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents.

MONTANT DES TRAVAUX
22 033 € HT
FINANCEMENTS
CAF : 8 650 €
Ville de Commentry : 13 383 HT €

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en Conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte rendu complet est affiché sur le panneau à côté de la Mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le Conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du Conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de trois :

- Administration générale, finances, économie, communication ;
- Travaux, urbanisme, sécurité, cadre de vie, environnement;
- Affaires sociales et familiales, séniors, affaires scolaires, jeunesse, culture, animation, sport, associations.

Le Conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le Maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 8 octobre 2020

Actualisation de la tarification

Les tarifs communaux sont maintenus pour le droit d'occupation temporaire du domaine public et privé, les interventions des services communaux et location de matériel communal sauf pour les créations, les droits d'occupation permanente du domaine public, la Pléiade et les restaurants scolaires (prix du repas des enfants extérieurs à Commentry, tarifs pour stagiaires et enseignants).
Une augmentation symbolique de 1 % est décidée pour le théâtre, sur les concessions de cimetière et vacations funéraires, le droit d'occupation temporaire du domaine public et privé et du Forum.
Les tarifs communaux pour le vélodrome, les étalages et terrasses sont supprimés.
À compter du 1er janvier 2021, des tarifs seront appliqués sur certaines interventions : location de camion de voirie avec mini-pelle sur remorque plus chauffeur, tractopelle avec chauffeur, sambron avec chauffeur, tracteur avec broyeur ou tout autre équipement avec chauffeur et microtracteur avec équipement et chauffeur.
Le Libellus et la cantine pour les enfants commentryens passent à 1 €.

Recensement de la population

La Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité détermine les grands principes du recensement et fixe les règles de base applicables à son organisation. La période de recensement s'étendra du 21 janvier au 20 février 2021 sur le territoire de la commune de Commentry. Le recensement par internet devra être proposé systématiquement. Le conseil a décidé de nommer 3 coordonnateurs à temps non complet issus du personnel communal et de recruter 15 agents non titulaires à temps non complet qui assureront en moyenne la collecte de 270 logements.

Convention avec EVOLEA

La convention de partenariat établie entre la Ville de Commentry et EVOLEA qui détermine leurs engagements réciproques et fixe les modalités financières que la commune s'engage à verser à EVOLEA afin de faciliter la réalisation des opérations qui participent au renouvellement urbain tout en limitant l'effort supporté par les locataires est reconduite pour 3 ans, jusqu'en 2022.

Composition commission locale pour le SMEA

Le transfert des compétences au SMEA de « Eau Potable », « Eau Brute » et « Assainissement » est effectif depuis le 1er janvier 2020. La composition de la Commission locale est identique à celle du Conseil Municipal, sauf si celui-ci décide d'une autre composition. Le conseil municipal a décidé d'établir que la Commission locale de Commentry est composée des neuf membres de la Commission « Travaux / Urbanisme, Sécurité ».

Acquisition d'une parcelle

Une parcelle 1 place Victor Hugo est acquise par la commune. La démolition du bâti permettrait d'améliorer la visibilité et la sécurité de circulation dans la rue Denis Papin.

Convention d'utilisation de terrain

La commune porte en partenariat avec Commentry Aventure Passion 03 le développement de son Parcours Permanent d'Orientation (PPO). Les propriétés privées et publiques concernées par le PPO seront incluses dans une convention autorisant l'accès du grand public.

Aménagement d'une aire de jeux

Dans le cadre des travaux d'aménagement des extérieurs de l'école du Bois, il a été décidé d'aménager une aire de jeux extérieure pour enfants. Cet équipement multi-activités composé de plusieurs modules comprenant notamment un toboggan, une passerelle… répondra aux normes en vigueur.

Passion Commentry pour Laurence et Patrick Debowski

Ils vivent depuis toujours à Commentry.
Leurs passions pour la culture au sens large et l'histoire de leur ville les a réunies pour la vie. Entre théâtre, photographie, amour de l'art, des livres et des écrits, Laurence et Patrick Debowski ont croisés de nombreuses personnalités locales qui ont fait ce qu'ils sont devenus aujourd'hui. Rencontre avec deux Commentryens bien connus qui ont soif de savoir mais aussi de partages !

Commentry Magazine | Racontez-moi votre histoire à Commentry, enfant, adulte et aujourd'hui !

Laurence Debowski | En ce qui me concerne, j'ai passé ma petite enfance dans le quartier du Rond-Point, 24 rue Jean Jaurès. Mes parents tenaient un café presse, « le café bar Mény », dans les années soixante-soixante dix. Il faisait aussi fonction de siège pour le rugby, avant son déplacement au local actuel. N'ayant guère de place pour jouer devant le commerce de mes parents, j'alignais mes poupées entre les barreaux des grilles en fer forgé de l'office de Maitre Adoue.

Plus tard, j'ai été une assidue du Foyer Culturel où j'ai, pendant quelques années, participé à « l'atelier dessin animé » avec René Bidet comme animateur et aussi aux nombreuses activités dédiées aux jeunes. Puis ce fut le chant choral, toujours mené par le même animateur. Nos filles Marion et Lise ont poursuivi cette adhésion au foyer culturel avec « Les rideaux verts », activité théâtrale menée par Marie-Thérèse Guillaumin et Mireille Boutterin.

Je me suis investie par la suite avec un métier qui me correspondait bien, dans les livres et les animations culturelles. En fait, je suis passée de la petite bibliothèque de quartier, située rue Lavoisier, à l'espace culturel La Pléiade que tout le monde connaît. La chance de ma carrière est d'avoir eu Annie Beloeil comme responsable. C'est elle qui m'a mis sur des rails et m'a fait découvrir un autre registre, passionnant, du métier de bibliothécaire.

Patrick Debowski | Et moi, j'ai passé mon enfance et mon adolescence de l'autre côté de Commentry, dans l'épicerie familiale proche du quartier de la Butte, au 32 rue Christophe Thivrier. Avec ses longs trottoirs, les parties de patin à roulettes entre copains étaient source de défis sans fin ! Ce quartier était formidable pour les enfants avec un immense terrain d'aventures tout proche : le parc de la Mine ! J'allais aussi aux Eclaireurs. Mais au début des années soixante-dix, Claude Delmat a révolutionné toutes nos occupations avec les prémices du Foyer Culturel au château de Saint Front. Les ateliers proposés allaient de la photo à l'expression corporelle et orale, chère à Claude Delmat. Cela m'aurait tenté mais je trouvais cela un peu élitiste pour moi ! De toute façon, je pratiquais la photo à cette époque et j'ai donc fréquenté l'atelier animé par JC Moreau qui m'a transmis des techniques et une passion que je conserve encore. Le lieu était un peu excentré et on s'y

sentait bien malgré le délabrement de la bâtisse. D'une façon générale, je crois que nous étions contents de retrouver des profs que l'on appréciait comme Alice et Claude Delmat, Alain Bourgeon et en plus les parents étaient rassurés ! Adulte, après un cursus technique à l'ENET, je suis entré à la Forge, un des hauts lieux de l'industrie commentryenne, une usine où l'antique côtoyait l'ancien et le moderne, l'ultramoderne. Les jeunes étaient très bien vus par les anciens et cette usine m'a immédiatement passionné.

Commentry Magazine | On sent bien que vous aimez profondément votre ville ? Que préférez-vous en elle ?

Laurence Debowski | Commentry a bien évolué et possède une vie culturelle riche où chacun peut s'y retrouver. Cela fait peut-être un peu cliché mais j'aime ma ville car j'y ai de beaux souvenirs. J'aimais beaucoup mon quartier étant petite car c'était comme un village.

Patrick Debowski | Ce que j'aime à Commentry, c'est l'aspect culturel qui s'en dégage. Gamins, sur la Mine, nous étions intrigués par les Présents de la Terre et la statue du Paysan… Nous avions l'impression de pénétrer dans une sorte de sanctuaire car à cette époque, on n'avait guère d'accès à la culture et ces statues, comme celle du Forgeron, étaient de vrais cadeaux faits à la population ! Commentry est aussi exemplaire avec ses très nombreuses associations : le sport, l'entraide, le partage de connaissances, tout concours à de riches rencontres !

Commentry Magazine | Le savoir, l'histoire de votre ville vous animent depuis toujours. La transmission, le partage sont-ils pour vous un aboutissement, une récompense dans vos démarches respectives ?

Laurence et Patrick Debowski | Oh, nous faisons cela très modestement et nous ne nous comparerions pas à des érudits comme Robert Mâle, Jean Schab ou Gérard Faucon ! Mais comme on aime notre ville, on essaie de se mettre en quelque sorte au service de tous… D'un autre côté, c'est assez plaisant de s'intéresser, l'histoire de Commentry est pleine de grands hommes et il y a tant à collecter et à découvrir ! De quoi se sentir bien petits !

Commentry Magazine | Est-ce c'est pour cela que vous êtes engagés tous les deux dans l'édition de livres ?

Laurence et Patrick Debowski | Oui, c'est un projet commun de très très longue date ! Mais il nous a fallu attendre les facilités actuelles pour y parvenir.

Commentry Magazine | Combien de cartes postales possédez-vous ?

Laurence Debowski | Six albums !

Patrick Debowski | Je ne sais pas ! C'est le jardin secret de madame ! Les sujets des cartes postales sont d'utiles témoignages, un perpétuel étonnement et le reflet de l'esprit d'initiative des anciens.

Commentry Magazine | Laurence, vous vous apprêtez à tirer votre révérence à la Pléiade, l'Espace Culturel de la Ville de Commentry, quels sont les projets qui vous animeront prochainement ?

Laurence Debowski | Continuer ce que j'aime bien faire, des recherches… Certainement créer des jeux dont le thème sera notre ville et aussi, assister aux spectacles de la saison culturelle, aller au théâtre, voir notre petit-fils jouer sur scène. Bien sûr, de grandes balades avec notre chien Jappou sont au programme !

Commentry Magazine | Et vous Patrick, depuis quelques années, vous sillonnez les routes au profit de l'information locale. Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir correspondant local ?

Patrick Debowski | Une opportunité, celle de la recherche de correspondants par La Montagne et deux exemples : Gérard Faucon et André Péronnin ! Au départ de cette activité, pouvoir travailler au côté de Gérard a été valorisant pour moi.

Commentry Magazine | Quelles sont vos passions respectives ?

Laurence Debowski | Cette jolie chose qu'est le livre… sous toutes ses formes.

Patrick Debowski | La photo et tout ce qui touche de près ou de loin à mon métier d'électromécanicien.

Commentry Magazine | Avez-vous un rêve pour votre Ville ?

Laurence et Patrick Debowski | Que le patrimoine de la Ville soit préservé et valorisé et que le travail de fourmis de la foule des bénévoles des associations soit facilité.

Le Monument aux Morts et Victimes de Guerre de Félix Desruelles

Le Monument aux Morts honorant les « victimes de la guerre » constitue une véritable œuvre d'art.

En mars 1923, sous le mandat d'Alphonse Thivrier, Commentry décide de la construction d'un monument aux Morts. Commandé au sculpteur Félix-Alexandre Desruelles (médaille d'or à l'Exposition Universelle de 1900), qui réalisera quelques années plus tard le buste de Christophe Thivrier, il est inauguré en 1924 et inscrit au titre des Monuments historiques depuis 2018.
L'œuvre de 15 tonnes représente un paysan appuyé sur le manche de sa faux exprimant recueillement et tristesse devant une borne surmontée d'un casque de soldat. Le monument de calcaire (pierre de vilhonneur) se caractérise par un grand réalisme, les détails dénotent d'une observation particulièrement attentive.

Le monument aux Morts, situé en limite de la rue Christophe Thivrier et de la rue Corneille

L'œuvre présente de grandes similarités avec le monument de Suippes (Marne) où c'est une paysanne qui se recueille.
Monument pacifiste, ou en tout cas pacifique, Commentry y rend hommage « à ses enfants victimes de la guerre », plutôt que de donner à voir une France guerrière et triomphante, il illustre la peine de ceux qui restent pour ceux qui sont tombés.
Au dos du monument sont inscrits les Commentryens morts dans les différents conflits.

Hubert Boursier a assuré la restauration du monument en septembre dernier. Rencontre.

Commentry Magazine | Monsieur Boursier, Comment devient-on restaurateur ?
Hubert Boursier | Je suis « *tombé dedans tout petit* ». J'ai passé mon enfance au pied de la cathédrale d'Autun, puis au lycée j'ai intégré un club d'archéologie. C'est grâce à un conservateur du musée d'Autun qui s'occupait aussi de chantiers de jeunes que je suis passé de l'archéologie à la restauration. J'ai un parcours atypique par rapport aux étudiants d'aujourd'hui. À 30 ans, après une bonne connaissance des chantiers, j'ai passé le concours de l'Institut français de restauration des œuvres d'art. Diplômé en 1993, je suis depuis restaurateur du Patrimoine et interviens pour les collectivités locales, les musées, les ministères…

Commentry Magazine | Que pensez-vous du patrimoine statuaire de Commentry ?
Hubert Boursier | Ce patrimoine des années trente est de très bonne qualité. Il est assez homogène pour cette période et témoigne de la volonté d'une équipe municipale de faire partager le goût de la sculpture, d'apporter la culture à un milieu ouvrier.

Commentry Magazine | Connaissez-vous des villes possédant des statues de plein air comme à Commentry ?
Hubert Boursier | Dans le département, il y a Moulins. La sculpture y est présente de longue tradition. C'est un fait tout à fait particulier pour une ville industrielle comme Commentry. C'est un honneur d'avoir restauré ce monument de Desruelles, la deuxième œuvre de ce sculpteur que je restaure, après la Fontaine Pastorale à Paris.

Commentry
Commémore le 11 novembre

Commentry a commémoré le 102e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, qui mettait fin au premier conflit mondial.

La cérémonie s'est tenue au monument aux Morts sous l'égide de la commune et du comité d'entente des Anciens combattants, en présence des autorités et porte-drapeaux, dans un format plus réduit qu'habituellement compte tenu de la situation sanitaire, mais avec autant de solennité et de respect pour nos morts.

Pour garder vive la mémoire de ceux qui sont tombés, la Commune de Commentry souhaite poursuivre le travail de mémoire, avec les associations, les scolaires et les habitants. Des initiatives seront prises en ce sens lorsque la situation sanitaire le permettra.

« *Je voudrais, à l'occasion de ce 11 novembre, que nous ayons une pensée pour Samuel Paty et les 3 victimes de l'attentat de Notre-Dame de Nice, victimes de la barbarie contemporaine, et bien sûr, pour les 20 soldats tombés cette année en opération.*
Commentry à ses enfants victimes de la guerre , ces mots inscrits sur notre monument aux Morts ont du sens car lorsqu'un homme meurt, il n'y a jamais de victoire au regard de l'humanité, et seulement des victimes.
Apprenons à supprimer la guerre nous demande un enfant sculpté sur le monument aux Morts de Rocles.
C'est dans cette perspective, celle de la paix, de la justice et de la fraternité universelle que nous devons œuvrer ensemble pour le XXIe siècle. » - Sylvain Bourdier

Un don de chrysanthèmes pour la collectivité

Le retour au confinement fragilise de nombreux commerces, mettant malheureusement à mal beaucoup de projections commerciales.

Ce fût notamment le cas pour le nouveau gérant de Carrefour Market Commentry qui, à l'annonce du Gouvernement interdisant les grandes et moyennes surfaces de vendre une multitude de produits et notamment les fleurs, a été contraint, bon gré mal gré, de supprimer de ses espaces de vente près de 180 Chrysanthèmes en pleine période de la Toussaint.

Partant de ce constat, et faute de pouvoir les vendre, le directeur du magasin Yannick MERITET a décidé de les donner à la collectivité : une dotation de près de 2000 euros.

Les 180 plants ont trouvés et trouveront prochainement leur place dans la commune. Les agents des services techniques de la ville de Commentry, fleuriront :
- L'espace du 11 novembre
- Le carré militaire
- Ainsi que les terrains communs, tombes d'indigents

Travail de mémoire
au Lycée Geneviève Vincent

Dans le cadre d'une visite à l'Historial du Paysan Soldat de Fleuriel, des élèves de 3e Prépa-Métiers et de 1re Bac Pro du Lycée Polyvalent Geneviève Vincent de Commentry ont recréé des cartes postales et des affiches de propagande de la Première Guerre mondiale. Cette initiative s'intègre dans un projet plus large sur le devoir de mémoire.

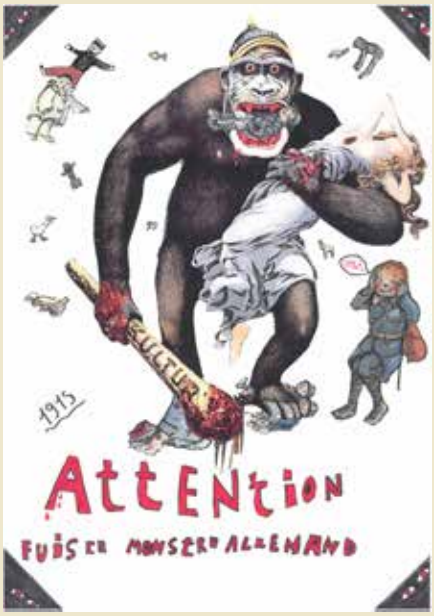

Pour Commentry **évidemment!**

Nous vivons une période troublée : ce virus met à mal nos convictions et, en fin de compte, notre vision de la société. Plus que jamais, soyons plus solidaires les uns les autres, quoi qu'il en coûte…

Ce qui nous amène à la situation difficile nos commerçants. Nous demandons encore une fois une aide financière de la municipalité envers ces professions désormais sinistrées. Le « click and collect » n'est qu'une partie de la réponse. Nos commerçants ne sauraient souffrir davantage des demi-mesures et du peu d'implication de la municipalité. Leur survie en dépend. Cela demande, certes, un effort financier de notre commune. Nous savons que le budget 2019 était excédentaire : nous avons donc, en théorie, une marge de manœuvre suffisante.

Mais depuis, le Maire a fait le choix d'autres priorités, dont le bien-fondé pose question. Par exemple, l'éclairage nocturne, qui en période hivernale et confinée, n'est pas adapté. Cela a un coût qui pourrait être investi ailleurs. Quitte à rallumer les lumières, autant rallumer les bonnes !

Ce qui nous ramène au comportement de l'équipe municipale lors du Conseil du 8 octobre. Certains élus de la majorité semblent prendre très légèrement l'importance de ce rendez-vous pour votre vie quotidienne. Bavardages, ricanements, micros de l'opposition coupés, séance écourtée par un Maire fuyant nos questions : le Conseil s'amuse… les Commentryens, beaucoup moins !

Dans un autre registre, à l'heure où nous écrivons cette tribune, l'école Édith Busseron s'apprête à rouvrir ses portes après l'incendie subi quelques jours plus tôt. Nous exprimons notre solidarité à tous. L'école est un pilier de notre République : elle est mère des citoyens libres. Cette citoyenneté est un perpétuel apprentissage, dont nous devons tous tirer des leçons.

« *Ce sont les démocrates qui font les démocraties, c'est le citoyen qui fait la République* » (G. Bernanos).

Fernand Spaccaferri – Maria Loureiro – Claude Riboulet – Marie-Laure Descamps – Jean-Pierre Pouénat – Laure Vincent – Patrick Portet.

Commentry **pour tous**

L'année 2020 a été rude, mais face à la crise sanitaire, économique et sociale inédite que nous connaissons, elle a aussi été marquée par l'engagement et l'envie d'avenir.

Cet engagement est celui de celles et ceux qui sont et ont été à l'avant-poste : soignants, personnel scolaire, commerçants, artisans, salariés et tant d'autres que nous tenons à remercier.

Faire face, innover au service du bien commun, c'est ce que nous impose la situation et ce à quoi s'emploient l'équipe municipale et les agents de la commune, à votre service. La campagne de soutien à nos commerçants dès le reconfinement et l'organisation de la commune pour assurer la continuité du service public démontrent que la Ville, mobilisée, tient la barre.

Les orientations hasardeuses de la précédente majorité, la COVID-19, la politique nationale qui affaiblit les communes, sont autant de difficultés auxquelles nous nous employons à faire face pour construire un budget 2021 sain et conforme aux choix que vous avez exprimés dans les urnes.

Ainsi, lors du dernier conseil municipal, nous avons voté la tarification 2021, avec la mise en place pour janvier de la cantine à 1 € pour tous les enfants de Commentry, la gratuité des terrasses pour nos commerçants ou encore du vélodrome pour redynamiser cet équipement. Nous allons poursuivre nos actions dans ce sens.

L'incendie qui a touché l'école Busseron a été éprouvant pour les enfants, les familles, l'équipe pédagogique. Merci aux agents de la Ville, de l'éducation nationale, aux pompiers et gendarmes, à tous ceux qui ont répondu présents pour remettre l'école en état de fonctionnement. La décision de la municipalité en début de mandat de procéder à la réfection de 2 salles a permis, au lendemain de l'incendie, de mettre celles-ci à disposition pour la reprise des cours. Que serait-il advenu des enfants si nous n'avions pas restauré ces classes abandonnées par l'ancienne municipalité ?

Vivement 2021, bonne fin d'année, restez prudents.

Vos 22 élus majoritaires Commentry Pour Tous

COMMENTRY – Le mag en lien avec les habitants de la ville
Directeur de la publication : Sylvain Bourdier
Directeur de la rédaction : Alexis Mayet
Ont participé à la rédaction : Carole Lamoine Dubost - Yannick Zulawinski - Laurence Debowski - Patrick Debowski
Ligne graphique : Agence XXI Communication et Agence Turbulences
Composition et mise en page : Agence XXI Communication – info@21communication.com
Impression : Typocentre – commercial@typocentre.fr
Distribution : Coup de Main // Tirage : 4 700 exemplaires // Dépôt légal à parution
Crédits photos : Carole Lamoine Dubost – Yannick Zulawinski – Romain Vignane - Adobe Stock – Pixabay
Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30 – communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr et Villedecommentry
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.

Gardons nos clics pour nos **boutiques** !

DRIVE - LIVRAISON - BONS D'ACHAT - BONS PLANS - PLATS A EMPORTER

L'annuaire shopping à découvrir sur www.commentry.fr

Soutenons NosCommerces

Commentry